



## **MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle  
01410 Mijoux

### **TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 juin 2016**

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Excusés : Mr E.BADOT, Mr MELOT donne pouvoir à Mr S. CHAMBOST, Mr D.ZANOUN donne pouvoir à Mme DURIEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

#### **I. Point sur les dossiers en cours**

Réfection du centre d'hébergement de La Bussode : les devis sont en cours d'élaboration, et concernent la réfection du chauffage, l'isolation, les changements de fenêtres pour un des bâtiments, la mise aux normes accessibilité handicapés pour les toilettes et sanitaires, les peintures intérieures.

Sentiers : le projet de création d'une association suit son cours ainsi que le projet « Via-Valserina » qui prévoit de relier les Commune de Mijoux à Chèzery-Forens.

Dossiers Bâtiments « bureau de tabac » et Murganier : Le rendez-vous prévu ce mois avec la direction de la SEMCODA est reporté au 1<sup>er</sup> aout prochain. Concernant l'étude de la mutualisation des services office de tourisme, poste et magasin de souvenir : le conseil autorise le maire a rechercher un intervenant pouvant présenter un devis pour l'étude de la faisabilité juridique et financière du projet « magasin ».

Lieu-dit « La Poste » : Le dossier de demande de modification du PLU sur cette zone a été déposé à la CCPG. La recherche de développeurs pour cette zone se poursuit.

Devis des parkings La Vattay, garages techniques : en cours

Devis pour l'aménagement du secteur « tennis/jeux de boules » et la construction d'un city-stade : en cours.

#### **II. Maintenance 2016 des poteaux incendie**

La commune a délibéré pour intégrer un groupe de mutualisation au sein de la CCPG pour l'entretien des poteaux incendie situés sur le territoire de la Mijoux. Cependant, les délais de réponse des communes s'étant allongés il ne sera pas possible pour les services de la CCPG de mettre en œuvre cette maintenance en 2016. La commune doit donc s'occupe de cette dernière pour cette année.

### **III. Projet de changement des véhicules**

Les véhicules légers de la commune : le trafic renault et l'IVECO ont respectivement 8 et 12 ans de services. Malgré un kilométrage faible, ces deux VL deviennent couteux en termes d'entretien et de réparation.

Le conseil propose de contacter plusieurs concessionnaires locaux dans le but d'obtenir des devis pour le changement de ces véhicules avec un mode de financement de type « location » avec contrat d'entretien et engagement de reprise, pour étude : approuvé.

Concernant les engins de déneigement, le constat est le même que pour les véhicules légers. Mr Chambost, élu délégué à la voirie, propose d'étudier les modalités de reprise des deux VL actuels pour les remplacer par un seul véhicule de type tracteur, équipé pour un usage hiver/été. La commune n'ayant plus qu'un agent technique, un seul gros véhicule pourrait suffire au déneigement hivernal, la commune ferait appel à un prestataire extérieur pour seconder l'agent technique, évitant la recherche et l'embauche d'un agent saisonnier. Le conseil approuve la constitution du dossier relatif à ce changement pour étude.

### **IV. Questions et délibérations diverses**

Monsieur le Maire fait un point sur la situation des SIVOM de la Vallée (Syndicat des trois villages et SIVOM de la Valserine) qui seront dissous au 31 décembre prochain conformément au schéma départemental de coopération intercommunal voté par les services de l'Etat.

Il est 20h30 heures, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.